



Commune de Boissy-sous-Saint-Yon

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 Mars 2017

Préambule

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par monsieur le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire 2016, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours de l'année 2016, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Les résultats 2016

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, le Compte Administratif 2016 du budget principal a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 18 février 2016,
- Le vote du budget primitif 2016 intervenu le 7 avril 2016,
- Le vote de la décision modificative n° 1 adoptée le 24 mai 2016,
- Le vote de la décision modificative n° 2 adoptée le 4 octobre 2016,
- Le vote de la décision modificative n° 3 adoptée le 13 décembre 2016

Il fait apparaître trois types de résultat :

1. **Le résultat brut ou budgétaire de l'exercice**
2. **Le résultat reporté**
3. **Le résultat net**

1) *Le résultat brut* correspond aux opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes au cours d'un exercice budgétaire (+ reports N-1). Il ne tient donc pas compte des restes à réaliser. Le résultat brut de l'exercice 2016 – en cohérence avec le compte de gestion établi par le Receveur Municipal – s'élève à **813 016.76 € d'excédent**.

Sections	Réalisations de recettes	Réalisations de dépenses	Résultat brut
Fonctionnement	3 026 140.44 €	2 365 673.36 €	660 467.08 €
Investissement	1 195 512.13 €	1 182 493,59 €	13 018,54 €
Résultat excédentaire	4 221 652.57 €	3 408 635.81 €	647 448,54 €

2) *Le résultat reporté* correspond au solde des opérations qui restent à réaliser en dépenses et en recettes

Sections	Recettes	Dépenses	Excédent
Investissement	115 150 €	641 300 €	- 526 150 €

3) *Le résultat net* est la conséquence des deux résultats précédents. Il correspond à l'addition du résultat brut excédentaire avec le résultat reporté déficitaire, soit :

$$647\,448,54\text{ €} - 526\,150\text{ €} = 121\,298,54\text{ €}$$

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

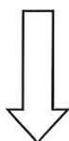
FONCTIONNEMENT

Recettes 3 026 140.44 €
Dépenses 2 365 673.36 €

660 467.08 €

+

Résultat reporté de 2015
Aucun



Excédent de clôture
660 467.08 €



Aucun report de résultat de
fonctionnement au 002

INVESTISSEMENT

Recettes 1 195 512.13 €
Dépenses 1 042 962.45 €

152 549.68 €

+

Résultat reporté de 2015
- 139 531.14 €

=

001 Résultat d'investissement
13 018.54 €

RAR INVESTISSEMENT

Recettes 115 150 €
Dépenses 641 300 €

Solde déficitaire : - 526 150 €

=

Soit un déficit cumulé de
513 131.46 € qui sera comblé en
2017 par l'intégralité de
l'excédent de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement 2016 a atteint **3 026 140.44€** contre **3 605 165.21 €** en 2015, soit une diminution de **16.06 %**.

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chap	Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts	CA 2016	Taux Réalisation	CA 2015
013	Atténuation de charges	30 000.00 €	37 970.60 €	126%	93 524.40 €
70	Produits des services	62 200 €	162 247.46 €	260%	400 348.15 €
73	Impôts et taxes	1 812 018 €	1 913 286.35 €	106%	2 100 663.00 €
74	Dotations, subventions et participations	784 157 €	874 659.82 €	112%	971 069.00 €
75	Autres produits de gestion courante	26 000 €	36 768.76 €	141 %	31 153.51 €
76	Produits financiers		2.75 €		2.89 €
77	Produits exceptionnels		1 204.75 €		8 403.95 €
Total des recettes de fonctionnement		2 714 395 €	3 026 140.44 €		3 605 165.21 €
002	Reprise de l'excédent de fonct*				

* inscriptions non suivies de réalisation

1.1 - Chapitre 013 – Atténuation de charges

Réalisations 2015 : 93 524.40 €

Réalisations 2016 : 37 970.60 €

Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements sur rémunération du personnel par l'assurance. La baisse significative correspond à la diminution des arrêts maladie (transfert du service enfance) et à un remboursement de trop versé au FIPHP de 2008 à 2011, effectué en 2015.

1.2 - Chapitre 70 – Produits des services, du domaine

Réalisations 2015 : 400 348.15 €

Réalisations 2016 : 162 247.46 €

Ces recettes sont en diminution de **246.75 %** par rapport aux réalisations de 2015.

Les produits des services et les produits domaniaux résultent des activités et prestations de services proposées aux buxéens. Cette baisse résulte du transfert des produits affectés aux compétences reprises par la CCEJR dans les matières périscolaire, ALSH et restauration.

1.3 - Chapitre 73 – Impôts et taxes

Réalisations 2015 :	2 100 663.00 €
Réalisations 2016 :	1 913 286.35 €

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul **63.22 %** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

1. Contributions directes

Les contributions directes totalisent **1 562 060 €** et représentent **51.62 %** des recettes de fonctionnement, contre **1 516 260 €** en 2015 soit **42.06 %**.

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux en 2016.

Rappelons les taux :

- La taxe d'habitation **16 %**
- La taxe foncière sur le bâti **25 %**
- La taxe foncière sur le non bâti **90 %**

2. La dotation versée par la Communauté de Communes entre Juine et Renarde

La commune de Boissy-sous-Saint-Yon a perçu de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde une dotation de compensation (*diminuée des différents transferts de compétences*) dont le montant perçu en 2016 est de **91 508.40 €**. Elle était de **234 062. 71 €** en 2015.

- **Le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)**

Afin d'assurer à chaque commune et à chaque EPCI la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle, le fonds national de garantie individuelle de ressources a été créé. D'un montant de **39 958 €** pour 2015, il s'élève au même montant en 2016.

- **Les droits de place** : il s'agit de la régie du marché.

Pour 2016 ils s'élèvent à **1 208.70 €** et étaient en 2015 de **1 712.50 €**.

- **Les taxes additionnelles aux droits de mutation** exigibles sur les mutations à titre onéreux, elles totalisent **127 641.15 €** et étaient en 2015 de **96 964.16 €**.

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Réalisations 2015 :	971 069.00 €
Réalisations 2016 :	874 659.82 €

Ce chapitre budgétaire représente **28.90 %** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

Il est en diminution par rapport à 2015 de **96 409.18 €**.

Cette diminution est due, en partie, aux baisses des dotations (-77 148 € dotation forfaitaire).

a) Dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation forfaitaire. Elle s'élève en 2016 à **665 472 €**, contre **742 620 €** en 2015.

b) Dotation de solidarité rurale

Pour 2016, cette dotation de péréquation de l'Etat s'élève à **42 624 €**. Elle était de **40 956 €** en 2015.

1.4 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Réalisations 2015 :	31 153.51 €
Réalisations 2016 :	36 768.76 €

Ce chapitre regroupe le produit des loyers des immeubles communaux (23 206.24€), les locations de salles (10 074.00 €), la redevance du SIEGRA et les remboursements de sinistres par l'assureur.

1.5 - Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Réalisations 2015 :	8 403.95 €
Réalisations 2016 :	1 204.70 €

Ce chapitre regroupe les produits des cessions d'immobilisation ainsi que les dons. Les 1 204,70 € inclus, pour leur grande part, les mécénats d'entreprise en faveur du concert gospel organisé en novembre 2016. En 2015, la somme élevée de ce chapitre correspond à une régularisation comptable de rattachement suite à une erreur d'imputation (pose des illuminations).

1.6 - Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté

Aucun excédent reporté.

II - Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement 2016 a atteint **2 365 673.36 €** contre **3 265 219 €** en 2015, soit une diminution de **27,55 %**.

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chap	Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts	CA 2016	Taux Réalisation	CA 2015
011	Charges à caractère général	880 661.31 €	686 571.39 €	77.96 %	851 364.48 €
012	Charges de personnel	1 445 600 €	1 309 964.63 €	90.62%	2 039 925.49 €
65	Autres charges de gestion	166 300 €	157 773.64 €	94.87%	154 621.97 €
66	Charges financières	23 233.69 €	19 171.15 €	82.51%	34 043.69 €
67	Charges exceptionnelles	6 000 €	1 689.25 €	28.15%	5 420.96 €
042	Opérations d'ordre entre section	180 100 €	178 003.3 €	98.84%	179 842.41 €
Total dépenses fonctionnement hors 023		2 714 395.00 €	2 365 673.36 €	87.15%	3 265 219.00€
023	Virement à la section d'investissement *	0 €			
Total dépenses fonctionnement		2 365 673.36 €			

* inscriptions non suivies de réalisation

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de **87.15%**.

1.1 Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise **686 571.39 €** et représente **29.02 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une diminution de **19.36.%** par rapport à l'exercice 2015.

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux charges de gestion courante.

1.2 Chapitre 012 – Charges de personnel

Ce chapitre budgétaire totalise **1 309 964.63 €** et représente **55.37 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une diminution de **35.78 %** par rapport à l'exercice 2015.

1.3 Chapitre 014 – Atténuations de produits

La loi de finances pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme de péréquation appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le montant du FPIC pour l'année 2016 a été pris en charge dans son intégralité par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, pour un montant de **164 200 €**. En 2015, la contribution de Boissy de 33 429 € avait également été prise en charge dans son intégralité par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.

1.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise **157 773.64 €** et représente **6.67 %** des dépenses de fonctionnement. Il enregistre une augmentation de **2.04 %** par rapport à l'exercice 2015. L'augmentation résulte de l'affectation de la licence des logiciels à l'article 651.

1.5 Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre budgétaire totalise **19 171.15 €** et représente **0.81%** des dépenses de fonctionnement. Il est en baisse par rapport à 2015 de **43.69%**, expliqué par le remboursement d'un prêt relais soldé en 2015.

1.6 Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section

Ce chapitre budgétaire totalise **178 003.30 €**, correspondant à la dotation aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I - Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement 2016 s'élèvent à **1 195 512.13 €** contre **1 196 937.75. €** en 2015.

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chap	Recettes d'investissement	Crédits ouverts	CA 2016	Taux Réalisation	CA 2015
10	Dotations fonds divers	558 768.62 €	563 586.31 €	100.86%	417 662.79 €
dont 1068	Excédents de fonct capitalisés	455 236.62 €	455 236.62 €	100 %	241 000 €
13	Subventions d'investissement	218 277 €	28 800.19 €	13.19%	358 432.55 €
16	Emprunts et dettes assimilées	534 565.52 €		0%	
23	Immobilisations en cours				
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	180 100 €	178 003.3 €	98.84%	179 842.41 €
041	Opérations patrimoniales	406 936.51 €	405 376.51€	99.62%	129 441.50 €
45	Opération pour compte de tiers	62 500 €	19 745.82 €	31.59%	

Total recettes investissement hors 021 et 024		2 061 147.65 €	1 195 512.13 €	58%	1 196 937.75 €
021	Virement de la section de fonctionnement *	0 €			
024	Produit des cessions *	0 €			
Total recettes investissement		1 195 512.13 €			

* inscriptions non suivies de réalisations

Le taux de réalisation des ressources d'investissement hors restes à réaliser est de **58 %**. Il est de **63.58 %**, si l'on comptabilise les restes à réaliser (115 150 €) en report de l'année 2015.

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise **563 586.31 €** et atteint **100.86%** de taux de réalisation et comprend :

- **455 236.62 €** d'affectation en investissement du résultat de fonctionnement 2015
- **83 928.72 €** au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- **24 420.97 €** de taxe d'aménagement (TA).

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Ce chapitre totalise **28 800.19 €** et atteint **13.19 %** de taux de réalisation, hors restes à réaliser, et **46.36 %** avec restes à réaliser (72 400€).

1318 - SUBVENTION AUTRES

- Conformité bâtiments communaux (agence de l'eau) 14 720,00 €

1321 - SUBVENTION ETAT

- Tableaux numériques école élémentaire 4 000,00 €

1322- SUBVENTION REGION

- Conformité bâtiments communaux 1 843.90 €

1341- D.E.T.R

- Patio (solde) 607.29 €

1342 – PRODUITS DES AMENDES DE POLICE

- Subvention installation borne arrêts minute 7 629.00 €

3. Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre totalise **178 003.30 €** et correspond à la dotation aux amortissements (chapitre 042 des dépenses de fonctionnement).

4. Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce chapitre totalise **405 376.51 €** et correspond à l'intégration des frais d'études de l'école maternelle et des services techniques. Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre.

5. Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers

Ce chapitre totalise **19 745.82 €** et correspond au remboursement par la CCEJR des frais d'études concernant le centre de loisirs. Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre. 42 750 € ont été mis en report sur 2017.

II - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2016 s'élèvent à **1 042 962.45 € €** et se décomposent ainsi :

Chap	Dépenses d'investissement	Crédits ouverts	CA 2016	Taux Réalisation	CA 2015
041	Opérations patrimoniales	406 936.51 €	405 376.51 €	99.62%	
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000€	50 000€	100%	
16	Emprunts et dettes assimilées	95 000 €	94 855.22 €	99.85%	628 655.91 €
20	Immobilisations incorporelles	178 660 €	87 955.29 €	49.23%	27 754.07 €
21	Immobilisations corporelles	828 720 €	263 119.57 €	31.75%	70 395 €
23	Immobilisations en cours	299 800 €	121 910.04 €	28.05%	316 901.79 €
	Opérations d'équipement				
45	Opérations pour compte de tiers	62 500 €	19 745.82 €	31.59%	
Total dépenses investissement		2 061 147.65 €	1 042 962.45 €	57.37 %	1 043 706.77€
002	Solde d'exécution négatif reporté de 2015	139 531.14 €			

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors restes à réaliser est de **57.37 %**, et **81.71 %** avec les restes à réaliser (641 300 €).

1. Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce chapitre totalise **405 376.51 €** et correspond à l'intégration des frais d'études de l'école maternelle et des services techniques. Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre.

2. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise **94 855.22 €** et a été réalisé à hauteur de **99.85. %**.

Il concerne le remboursement en capital des emprunts.

3. Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Ce chapitre totalise **87 955.29 €** et se décompose ainsi :

<input type="checkbox"/> frais d'études cantine maternelle + classes	75 941.29 €
<input type="checkbox"/> frais d'études accessibilité du gymnase	1 500.00 €
<input type="checkbox"/> frais d'études accessibilité du parc de l'Ormeteau	800.00 €
<input type="checkbox"/> frais d'études local de stockage foot	3 970.00 €
<input type="checkbox"/> frais d'études lavoir	3 380.00 €
<input type="checkbox"/> frais d'annonce lavoir	864.00 €
<input type="checkbox"/> frais d'études maison des services au public	1 500.00 €

4. Chapitres 21 et 23 – Immobilisations corporelles

Le chapitre 21 totalise **263 119.57 €** et le 23 totalise **121 910.04 €**, se décomposant comme suit :

<input type="checkbox"/> Tableau chaudière école élémentaire	2 485.20 €
<input type="checkbox"/> Baies coulissantes services technique	2 406.42 €
<input type="checkbox"/> Longrines béton pour bungalows vestiaires foot	2 518.80 €
<input type="checkbox"/> Ballon eau chaude logement rue de châtres	716.47 €
<input type="checkbox"/> Radiateurs logement du gardien	2 188.90 €
<input type="checkbox"/> Travaux voirie rue de châtres	5 532.00 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue de la sablière jaune	50 103.60 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue de béchevret	4 147.20 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue du puits grès	5 831.10 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie chemin du procès	2 775.60 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue salvador allende	74 588.40 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue du lavoir	916.80 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue de la fontaine	9 603.00 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie rue du clos	1 432.20 €
<input type="checkbox"/> travaux voirie chemin de la ferté alais	20 715.90 €
<input type="checkbox"/> travaux maçonnerie pose borne arrêts minute	3 468.00 €
<input type="checkbox"/> alimentation électrique souterrain RN20	2 516.45€
<input type="checkbox"/> matériel services techniques (chargeur,débroussailleur,compresseur et nacelle)	4 423.51 €
<input type="checkbox"/> achats 6 vidéoprojecteurs + tableaux interactifs école élémentaire	16 656.00€
<input type="checkbox"/> ordinateur services techniques	1 028.40€
<input type="checkbox"/> ordinateur public bibliothèque	804.00 €
<input type="checkbox"/> enceintes TNI + poste CD école élémentaire	505.38€
<input type="checkbox"/> ordinateur école maternelle	1 120.80€
<input type="checkbox"/> tables rondes + chariot transport	1 647.39€
<input type="checkbox"/> mobilier école élémentaire	3 043.98€
<input type="checkbox"/> mobilier école maternelle	2 340.94€
<input type="checkbox"/> vidéoprojecteurs + écran	3 387.89€
<input type="checkbox"/> sono gymnase	1 578.00€
<input type="checkbox"/> mobilier urbain	34 635.24€

5. Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers

Ce chapitre totalise **19 745.82** € et correspond au paiement des frais d'études concernant le centre de loisirs pour le compte de la CCEJR, Ce montant est porté à la fois en recettes et en dépenses de la section d'investissement, au même chapitre. 42 750 € ont été mis en report sur 2017.